

**Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 831 300 euros**

Siège social : 114 rue Marius AUFAN – 92300 Levallois-Perret

RCS Nanterre 642 010 045

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
DU 7 JUILLET 2010**

COPIE CERTIFIÉE CONFORME A
L'ORIGINAL

Le 7 juillet 2010, à 18 heures 30, les membres du Conseil de Surveillance de la société CONSTANTIN ASSOCIES se sont réunis sur convocation faite par le Président du Conseil de Surveillance.

Sont présents à la réunion

Monsieur Jean-Paul PICARD, Président,
Monsieur Jocelyn MICHEL, Vice Président,
Monsieur Amadou RAIMI.

Sont absents

Monsieur Jean-Marc BASTIER,
Monsieur Laurent LEVESQUE.

Monsieur Jean-Paul PICARD, Président, constate que la majorité des membres du Conseil de Surveillance étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

Messieurs Jean-Paul SEGURET, Laurent BLANCHARD et Tristan GUERLAIN, membres du Directoire assistent à la réunion.

Messieurs Claude MITTELETTE et Jean-Pierre LE BRIS, représentant le Cabinet CFCE, Commissaires aux Comptes régulièrement convoqués, sont absents et excusés.

Monsieur Amaury de BEAUVOIR est désigné en qualité de Secrétaire.

Le Président rappelle que le conseil est appelé à délibérer comme suit sur les questions figurant à l'ordre du jour

Projet de changement du mode de gestion de la Société adoption de la gestion par un Conseil d'administration.

PROJET DE CHANGEMENT DU MODE DE GESTION DE LA SOCIETE : ADOPTION DE LA GESTION PAR UN CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Président présente au Conseil de Surveillance le projet proposé par le Directoire, de changement du mode de gestion de la Société consistant dans l'adoption de la gestion par un Conseil d'Administration.

Il expose aux membres du Conseil les motifs de ce changement de mode de gestion.

Il indique au Conseil que cette décision, si elle est adoptée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, entraînera de plein droit la cessation des fonctions des membres du Conseil de Surveillance et du Directoire.

En revanche, les Commissaires aux comptes resteront en fonction.

Puis il donne lecture aux membres du Conseil de Surveillance du rapport et des projets de résolutions établis par le Directoire et qui seront soumis à l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires qui sera réunie le 28 juillet 2010.

Puis le Président offre la parole aux membres du Conseil de surveillance.

Après en avoir délibéré, le Conseil de surveillance

approuve à l'unanimité l'adoption de la gestion de la Société par un Conseil d'Administration,
donne tous pouvoirs à Monsieur Jean-Paul SEGURET, Président du Directoire à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre de la présente décision.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le président de séance, le secrétaire et les autres membres présents du Conseil de Surveillance.

Jean-Paul PICARD
Président du Conseil de Surveillance

Jocelyn MICHEL
Vice-Président du Conseil de surveillance

Amadou RAIMI
Membre du Conseil de surveillance

Secrétaire